

40% d'abstentions en Algérie

où les listes des "Comités de Salut Public" enlèvent - comme prévu - la plupart des sièges

Des concurrents s'accusent mutuellement d'avoir "bourré les urnes"

LES résultats définitifs des élections de dimanche en Algérie ne seront officiellement connus que ce matin ou même ce soir, bien que le dépouillement soit terminé et que tous les chiffres aient été communiqués aux préfectures depuis hier. Les vainqueurs de cette « consultation » sont naturellement les listes soutenues par les comités de « salut public » qui enlèvent les sièges dans 13 circonscriptions sur 18.

Dans les autres, la différence n'est pas grande et ne joue que sur les personnes, le programme étant presque exactement le même pour tous les candidats en présence. L'exemple est particulièrement significatif à Alger où la liste officielle du comité de salut public est battue par... celle de La Gaillarde, organisateur de la prise du Gouvernement général le 13 mai et membre du comité de salut public Algérie-Sahara. A Oran, la liste de Fourques-Duparc, patronnée par Soustelle, l'emporte sur celle du colonel Miquel. A Sétif, la liste du C.S.P. doit céder la place à une liste concurrente, tandis qu'à Philippeville Mme Lefort, patronnée par le C.S.P., est battue par le directeur de la « Dépêche de Constantine ».

Les listes socialistes qui s'étaient présentées à Bône, Oran-Ville, Tlemcen et Bougie, bien que développant comme les autres un programme « pour l'Algérie française », n'ont pas résisté à l'organisation des C.S.P.

40 % d'abstentions à Alger

La comédie que constitue cette consultation électorale a été soulignée depuis le début par les moyens considérables mis en œuvre pour amener les populations musulmanes, encasernées dans les zones de « quadrillage » à « bien voter ».

Pendant trois jours, les camions de l'armée ont fait des milliers de voyages entre les villages et les bureaux de vote. Malgré cela,

Les urnes étaient « bourrées »

A peine les premiers résultats commençaient-ils à être publiés que les représentants des listes battues déposaient de nombreuses plaintes auprès des commissions de contrôle. Dès dimanche soir, la liste socialiste de Tlemcen avait publié un communiqué déclarant que la preuve était faite que la liberté de vote n'était pas possible dans ce scrutin. Hier, les querelles personnelles se sont poursuivies par le dépôt de plaintes officielles, et on a pu réentendre quelques histoires classiques de ces fameuses « élections à l'algérienne », qui ont marqué toutes les consultations organisées sous contrôle colonial.

C'est ainsi qu'à Philippeville, la femme du commandant de parachutistes Lefort, tête de liste « Algérie française », déclare dans une plainte à la commission de contrôle que « dans le bled des urnes ont été découvertes bourrées de bulletins bruns » de la liste patronnée par le directeur de « La Dépêche de Constantine », tandis qu'à Constantine Jules Valle accuse la liste de l'« Organisation des comités de Salut public » d'avoir « bourré » les urnes de bulletins au nom de son candidat Edmée Canat.

On a assisté à cette scène hier devant la préfecture d'Alger de quelque cent manifestants hurlant : « Elections truquées ! ». Il s'agissait des supporters de la liste Muller des comités de salut

Une semaine de guerre : 443 morts

L'état-major d'Alger a publié hier le bilan des opérations pour la semaine allant du 23 au 30 novembre. Durant cette période, les divers engagements armés ont fait, selon ce communiqué, 443 morts du côté algérien. Les pertes françaises ne sont pas mentionnées.

DIX PRISONNIERS FRANÇAIS LIBÉRÉS DEMAIN A OUJDA PAR L'ARMÉE ALGERIENNE

Des informations non confirmées indiquaient hier soir que c'est au moins dix prisonniers français qui seront libérés, mercredi 3 décembre, à 11 heures, à

Négociations à Conakry entre le gouvernement guinéen et une mission d'experts français

La conférence des cadres du Parti Démocratique de Guinée qui s'est réunie durant trois jours à Conakry a adopté dimanche une résolution dans laquelle elle demande au gouvernement de « prendre les dispositions nécessaires pour aller aux consé-

Oujda, par l'armée de libération nationale algérienne.

Les libérés seront confiés par l'A.L.N. au Dr Benthami, délégué général du Croissant Rouge algérien à Genève, puis au Croissant Rouge marocain qui les remettra à M. Gaillard, délégué de la Croix Rouge internationale.

Remis par ce dernier au consul général de France à Oujda, les prisonniers seront confiés à l'autorité militaire française au Maroc qui les acheminera immédiatement vers Paris, à bord d'un avion spécial.